



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 3686

Texte de la question

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. La campagne de vaccination des plus de 75 ans a commencé lundi, mais les doses manquent déjà. Avec l'arrogance qui caractérise ce gouvernement, vous affirmez que tout va bien. Or, dans mon département, en Seine-Saint-Denis, il n'y a déjà plus de rendez-vous avant le mois de mars ; des personnes âgées attendent au téléphone ou dans la rue, sans obtenir de réponse.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

M. Bastien Lachaud. Après les masques, après les tests, c'est de nouveau le grand bazar. Les gens qui souhaitent se faire vacciner ne le peuvent pas. Comment avons-nous pu en arriver là ? Nous en sommes là parce que vous vous êtes livrés au bon vouloir du privé, des géants de l'industrie pharmaceutique comme Pfizer, des cabinets de conseil comme McKinsey, et des plateformes privées comme Doctolib. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Faute de pôle public du médicament, nous dépendons de laboratoires étrangers qui ont négocié dans le secret avec l'Union européenne et attendent de juteux profits. La promesse de Macron de faire du vaccin un bien public mondial est bien loin.

M. Alexis Corbière. C'est clair !

M. Bastien Lachaud. Nous en sommes là parce que vous avez laissé agoniser la recherche publique et l'industrie. Vous avez gavé de crédits d'impôts des firmes privées comme Sanofi, qui versent des dividendes et suppriment des postes de chercheurs. *(Applaudissements du groupe FI.)*

Vous n'avez pas soutenu l'Institut Pasteur dans le développement d'une solution souveraine. Résultat : il n'y a pas de vaccins français dans la patrie de Pasteur. La recherche française doit même être financée par LVMH, faute de soutien public.

M. Alexis Corbière. La honte !

M. Bastien Lachaud. Nous en sommes là parce que vous avez organisé l'impuissance de l'État. Santé publique France n'a même plus les capacités stratégiques et logistiques pour planifier et mener de façon cohérente une campagne de vaccination. Les collectivités n'ont pas été associées, et les ressources des armées, mal utilisées.

Quand ce cirque va-t-il cesser ? Qu'allez-vous faire pour permettre à tous les Français qui le souhaitent, de se faire vacciner dans des délais raisonnables ? Quand allez-vous garantir la souveraineté sanitaire de la France ? Comment pouvez-vous envisager la création d'un passeport vaccinal quand les Français ne peuvent même pas se faire vacciner ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. D'abord, permettez-moi de saisir cette occasion pour rappeler que disposer aujourd'hui de vaccins efficaces à plus de 90 % et dont des millions de doses sont produites, c'est un exploit technologique de recherche et de développement industriel. C'est l'Union européenne qui l'a rendu possible (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM*), puisque l'ensemble des pays européens, en particulier l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et l'Italie, sous l'impulsion du Président de la République, se sont associés pour négocier le premier contrat avec AstraZeneca...

M. Pierre Cordier. On en parlera à Sanofi !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. ...ce qui a ensuite permis de mener une stratégie systématique de sécurisation des doses. Rappelons que l'Union européenne a sécurisé 600 millions de doses du vaccin Pfizer, contre 200 millions pour les États-Unis. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Plusieurs députés du groupe LR. Où sont-elles ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Ces doses arrivent régulièrement,...

M. Fabien Di Filippo. Par 200 !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. ...en toute transparence et sur la base d'un quota populationnel, c'est-à-dire sur la base de l'équité – valeur qui vous est chère,...

M. Bastien Lachaud. Nous préférons l'égalité !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. ...pour que les pays de l'Union européenne et ceux avec lesquels nous sommes associés, notamment au sein de l'espace économique européen, puissent vacciner leurs populations. Alors même que le vaccin ne connaît pas de frontières, les pays européens ne disposent pas tous des mêmes moyens budgétaires ni des mêmes capacités de négociation, nous le savons tous.

Telle est la stratégie que nous déployons. C'est parce que le Gouvernement a lancé un appel à projets en juin dernier – je le redis ici –, que nous allons fabriquer quatre des six vaccins évoqués et qui sont aujourd'hui sécurisés. Grâce à Recipharm, à Delpharm et à Fareva, nous allons produire des doses de Moderna, de Pfizer et de CureVac sur le territoire français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Bastien Lachaud. En payant les brevets très cher !

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3686

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2021](#)